Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 0570021
Centre d'intérêt: 150

Huit récits de projets d'aménagement de cours d'école. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, [1984].
63 p. : ill., plans ; 28 cm.

Code: 27-1817.

ISBN 2-550-07285-5

Descripteur(s): *Ecole *Aménagement *Utilisation de l'espace *Jeu *Elaboration de projets *Commission scolaire *Comité d'école *Primaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Cour d'école

Plusieurs aménagements de cours d'école sont apparus spontanément, au Québec, au cours des années 1970. Ces aménagements étaient généralement le fruit de personnes ou de groupes isolés. Ce n'est qu'au début des années 1980 que s'amorcent des projets d'envergure. Plusieurs commissions scolaires regroupent les demandes des divers comités d'école. En accord et avec la participation des municipalités qu'elles desservent, ces commissions scolaires élaborent des plans d'ensemble d'aménagement des cours d'école pour les établissements de leur réseau. La brochure rappelle, dans un premier temps, les principales orientations énoncées dans le "Guide d'aménagement de la cour d'école"; elle décrit ensuite huit projets réalisés dans diverses écoles primaires, projets qui servent à illustrer les orientations données.

Type de document: d

Huit récits de projets d'aménagement de cours d'école

Québec

EDUQ 8570021

Huit récits de projets d'aménagement de cours d'école

ISBN : 2-550-07285-5
Dépôt légal — 4e trimestre 1984

Table des matières

Introduction 5

Historique 6

Rappel 7
... Se regrouper et s'organiser 7
... Choisir ses jeux 8
... Concevoir et construire des jeux 10
... Jouer sécuritairement 12
... Évolution normale 13
... Améliorer 15

C.S. de l'Industrie
Villes de Joliette et Saint-Charles Borromée
Parc-école Soleil
Écoles Christ-Roi et Sainte-Marie 18

C.S. des Iles
Ville de Charlesbourg
École Sainte-Marie 26

C.S. d'Amos
Ville d'Amos, Écoles Sainte-Thérèse et Notre-Dame ..29

C.S. de Matane
Ville de Matane, École Zénon-Soucy 36

C.S. de Granby
Ville de Granby
Écoles Saint-Benoît et Saint-Joseph 39

C.S. de Trois-Rivières,
C.S.R. des Vieilles-Forges
Ville de Trois-Rivières
Écoles Saint-Philippe et Jacques-Buteux 46

C.S. d'Arvida
Ville de Jonquière, École La Présentation 52

C.S. Le Gardeur
Ville de Repentigny, École Des Moissons 60

Ont collaboré à la recherche et à la rédaction de ce document:

Lucie Dastous
Étudiante en stage,
Université de Sherbrooke.

Daniel Chagnon
Architecte,
Ministère de l'Éducation.

Introduction

Cette publication est rendue nécessaire suite à l'enthousiasme démontré par de nombreux comités d'école et commissions scolaires concernant l'aménagement de cours d'école. Il devient alors important de faire part de l'expérience acquise dans certaines écoles depuis quelques années et de donner un aperçu de la variété qu'il peut exister actuellement.

Les principales orientations énoncées dans un précédent ouvrage[1] figurent en rappel au début de ce document. Par la suite, huit récits de projets servent à les illustrer.

(1) Guay, L'aménagement de la cour d'école, code 27-1696

Historique

Beaucoup d'aménagements de cours d'école sont apparus spontanément un peu partout dans la province entre 1973 et la fin des années 1970. Ces aménagements n'ont pas eu nécessairement de lien entre eux et ils ont été généralement le fruit d'initiatives de personnes ou de groupes isolés.

On remarque cependant que peu de ces réalisations ont pu franchir le cap des années 1980, les installations n'ayant pas résisté à l'usure du temps dans la majorité des cas.

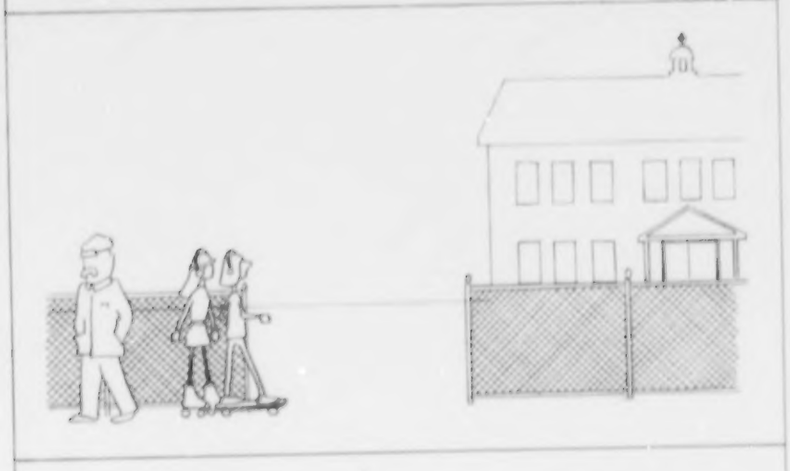

Ce n'est qu'au début des années 1980 que s'amorcent des projets d'envergure. Plusieurs commissions scolaires regroupent les demandes des divers comités d'école venus relancer leurs projets. En accord et avec la participation des municipalités qu'elles desservent, ces commissions scolaires élaborent des plans d'ensemble d'aménagements de cours d'école pour les établissements de leur réseau.

Rappel

Pour aménager une cour d'école,
il est préférable de

SE REGROUPER ET S'ORGANISER

Rappel: « . . . il est très important, pour la réussite du projet, que différentes personnes soient représentées: directeur d'école, enseignants, parents, élèves, conseiller pédagogique, représentant des services de loisirs municipaux, etc.»

Le rôle du comité responsable de l'aménagement consiste à:

- Planifier et coordonner le ou les projets;
- Attribuer les responsabilités respectives entre les participants;
- Rendre disponibles les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires et aller chercher les ressources manquantes;
- Voir à assurer une continuité dans le temps en prévision d'engagements futurs quant à l'utilisation, l'entretien et l'amélioration d'une cour d'école ou d'un ensemble de cours.

(2) Guide d'aménagement de la cour d'école, niveau primaire, p. 11.

Rappel

Dans l'aménagement d'une cour d'école,
il est évident qu'il faut

CHOISIR SES JEUX

Rappel: «L'aménagement d'une cour d'école vise essentiellement deux buts.
*. . . **un but récréatif:** offrir à l'enfant un environnement plus riche et plus stimulant pour le JEU.*
*. . . **un but éducatif:** offrir aux élèves et aux enseignants différentes possibilités d'exploration ou d'intégration en fonction de diverses matières d'étude».*[3]

L'élaboration d'un plan d'aménagement d'une cour d'école comprend plusieurs étapes, soit:

La définition des besoins

- être à l'écoute des jeunes et être sensible à leurs aspirations;
- sensibiliser et consulter la communauté.

Une évaluation du potentiel du site

- chercher les éléments positifs du terrain, de la topographie, de la végétation existante. . .
- améliorer les points faibles du site, exploiter des murs sans fenêtrage. . .

La délimitation des zones de jeu

- par groupe d'âge;
- par aires de jeux:
  aire de jeux libres
  aires de jeux corporels
  aires de jeux de création
  aires de jeux d'improvisation
  aires de repos
  aires de jeux collectifs

(3) Guide d'am. agement de la cour d'école primaire, p. 11

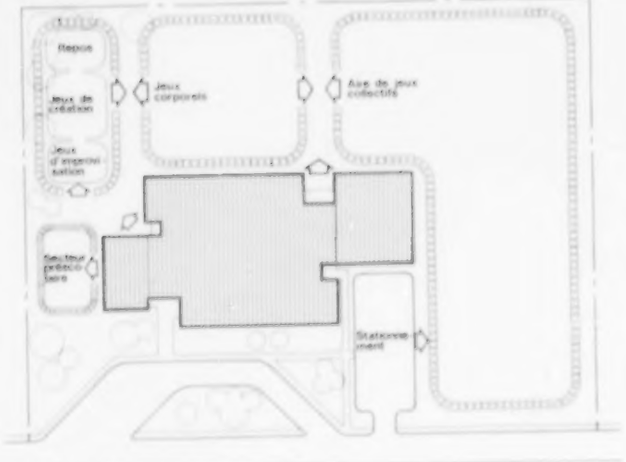

- Plan de zonage
- Types d'aires de jeux

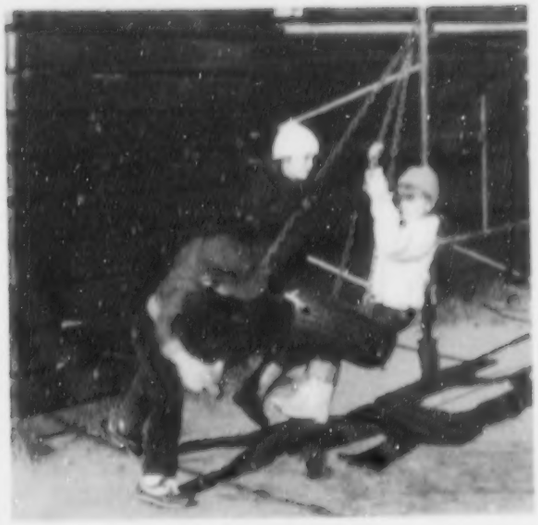

APPAREILS DE JEUX INTÉGRÉS

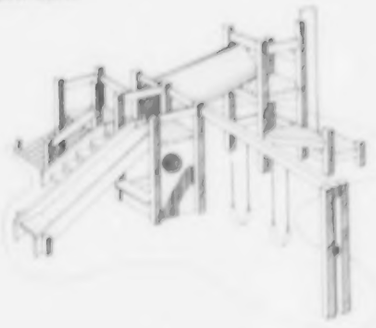

Le choix des jeux

- offrir une variété de jeux, dont des jeux mobiles fort appréciés des enfants;
- calculer la capacité d'accueil des installations: les appareils de jeux intégrés ou reliés permettent d'accueillir plus d'enfants qu'un nombre équivalent de jeux isolés en plus d'être stimulants pour eux;

Ressources humaines

- l'acquisition de l'expérience de projets d'aménagement déjà réalisés depuis un certain temps et les avis d'un pédagogue dans le choix des jeux et du zonage de la cour d'école

JOUENT UN RÔLE IMPORTANT DANS LA RÉUSSITE À LONG TERME D'UN PROJET OU D'UN ENSEMBLE DE PROJETS.

Rappel

Aménager une cour d'école c'est pour tous:

CONCEVOIR ET CONSTRUIRE DES JEUX

Suite aux étapes de planification d'un projet décrites précédemment, l'élaboration de plans et devis d'aménagement d'une cour d'école doit permettre une bonne compréhension des travaux à exécuter.

La quantité d'informations à transmettre dépend de la complexité de la situation, du mode d'attribution des travaux et de l'expérience et du nombre de personnes qui auront à les exécuter.

On devrait s'attendre à voir normalement sur les plans:

- Une vue d'ensemble du site montrant, entre autres, le zonage des aires de jeux;
- La localisation, les dimensions et les détails d'assemblage des appareils de jeux.

Ressources humaines pour la conception de l'engagement de spécialistes:

À titre d'information, l'élaboration de plans d'aménagement d'une cour d'école incluant aussi la conception des appareils de jeux, demeure dans le champ de pratique des membres de l'Association des architectes paysagistes du Québec.

Achat de jeux tout faits:

Certains fabricants présentent sur le marché un répertoire varié d'appareils de jeux reliés ou intégrés. Ces jeux peuvent être choisis par catalogue et livrés sur demande avec les instructions nécessaires pour le montage des appareils.

Les materiaux recycles

Le recyclage de matériaux de construction peut s'avérer très utile en certaines occasions.

Toutefois, dans certains milieux, leur emploi n'est pas souhaité par souci d'esthétique.

D'autre part, les dormants de chemin de fer et les poteaux de téléphone, bien que robustes et durables, ne favorisent pas des détails d'assemblage simples. Leurs dimensions et leurs formes varient trop d'une pièce à l'autre.

Pieces de bois de section ronde

Contrairement aux pièces de bois de section ronde, les pièces de bois traitées en usine et de section carrée permettent des détails d'assemblage simples et robustes, et elles offrent des assises stables sous les pieds des enfants lorsque les conditions atmosphériques ne sont pas trop favorables, en particulier en hiver, ou après une averse.

Une fontaine

Prévoir une fontaine pour abreuver les enfants durant les mois d'été.

Ressources humaines pour l'exécution des travaux:

L'exécution des travaux peut être confiée:

- à un entrepreneur local;
- à une équipe d'employés de la commission scolaire ou de la municipalité;
- aux parents d'élèves oeuvrant bénévolement;
- ou à une combinaison de ces groupes de personnes selon leur compétence respective.

Une corvée

Remarquons qu'une corvée organisée par un groupe de parents d'élèves bénévoles peut s'avérer très efficace, voire économique; cela exige en contrepartie un travail de conception des détails de construction plus élaboré et une coordination du chantier plus soutenue que si le travail avait été confié à des personnes familières avec les techniques de construction.

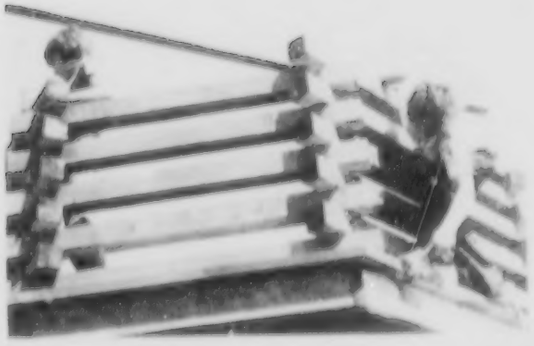

Rappel

Dans un aménagement de cour d'école
stimulant pour l'enfant,

JOUER SÉCURITAIREMENT

La prévention

Rappel: « . . . entre la fin des travaux de construction et la première utilisation des jeux par les enfants, il est recommandé:

de faire d'abord une analyse exhaustive des risques de danger lors de l'utilisation des appareils

puis d'en informer les enseignants

et enfin d'effectuer avec les enfants, une **exploration** *guidée de la cour d'école pour les sensibiliser à l'observance des règles de sécurité.*

l'objectif visé est d'éviter les accidents qui pourraient être causés par des comportements inconscients, intrépides et téméraires».[1]

La surveillance

Rappel: « . . . lors de la conception des aménagements d'espace, on devra tenir compte des disponibilités de surveillance adulte prévues aux conventions collectives pendant les entrées et les récréations».[2]

La présence d'adultes

En dehors des heures normales d'ouverture de l'école, la présence d'adultes ou d'adolescents responsables est souhaitable dans une cour aménagée.
Cette présence peut être assurée par:

- des moniteurs
- une association locale de loisirs;
- un club social qui peut être un groupe de personnes de l'âge d'or ou tout autre groupe pouvant faire certaines activités sur le terrain de l'école.

(1) Guide d'aménagement de la cour d'école, primaire, p. 46.
(2) P. 47.

Cette dimension sociale peut avoir comme résultat de créer un sentiment d'appartenance de la cour d'école aux résidents du quartier.

Rappel

ÉVOLUTION NORMALE

d'un projet d'aménagement de cour d'école

Rappel: «souvent, lorsque le projet d'aménagement est complètement réalisé, le comité responsable se dissout et plus personne n'intervient par la suite pour corriger les erreurs».[6]

Entretien régulier planifié:

- Faire un aménagement de cour d'école nécessite des travaux d'entretien et de réparation qu'il faut prévoir au début de la planification d'un projet.
- Certaines vérifications et réparations d'usage sont à faire régulièrement pour:
  les jeux mobiles;
  l'ajustement ou le remplacement des câbles;
  la rigidité des ancrages au sol;
  l'éclairage extérieur.
  Le nettoyage, le déblaiement de la neige et la tonte du gazon sont aussi des charges à distribuer par le comité responsable de l'aménagement.

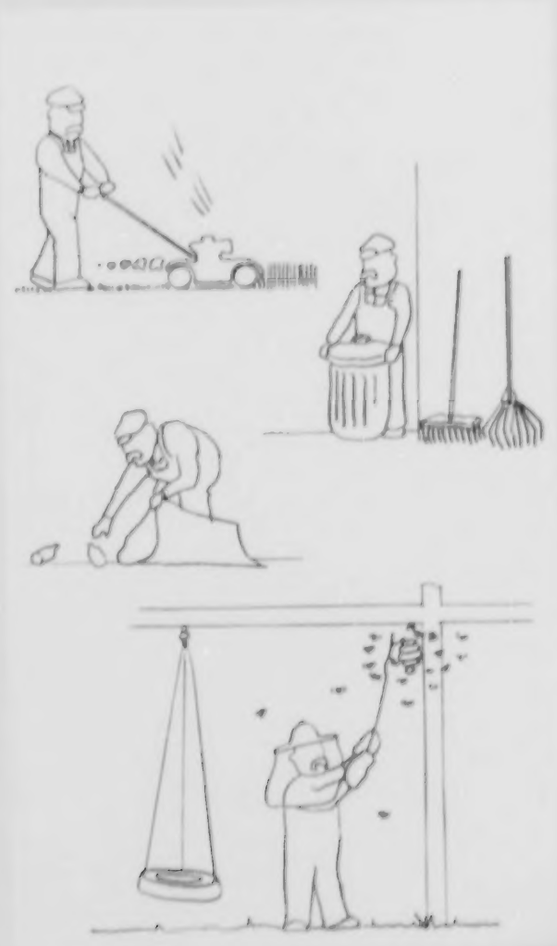

(6) Guide d'aménagement de la cour d'école primaire, p. 46

Vieillissement naturel des installations

Les installations vieillissent, se dégradent naturellement et viennent à disparaître à cause des dangers qu'elles représentent. L'objectif évident de cet entretien est de faire durer les installations mises en place le plus longtemps possible pour rentabiliser l'investissement et aussi éviter les accidents dûs à des équipements en mauvais état.

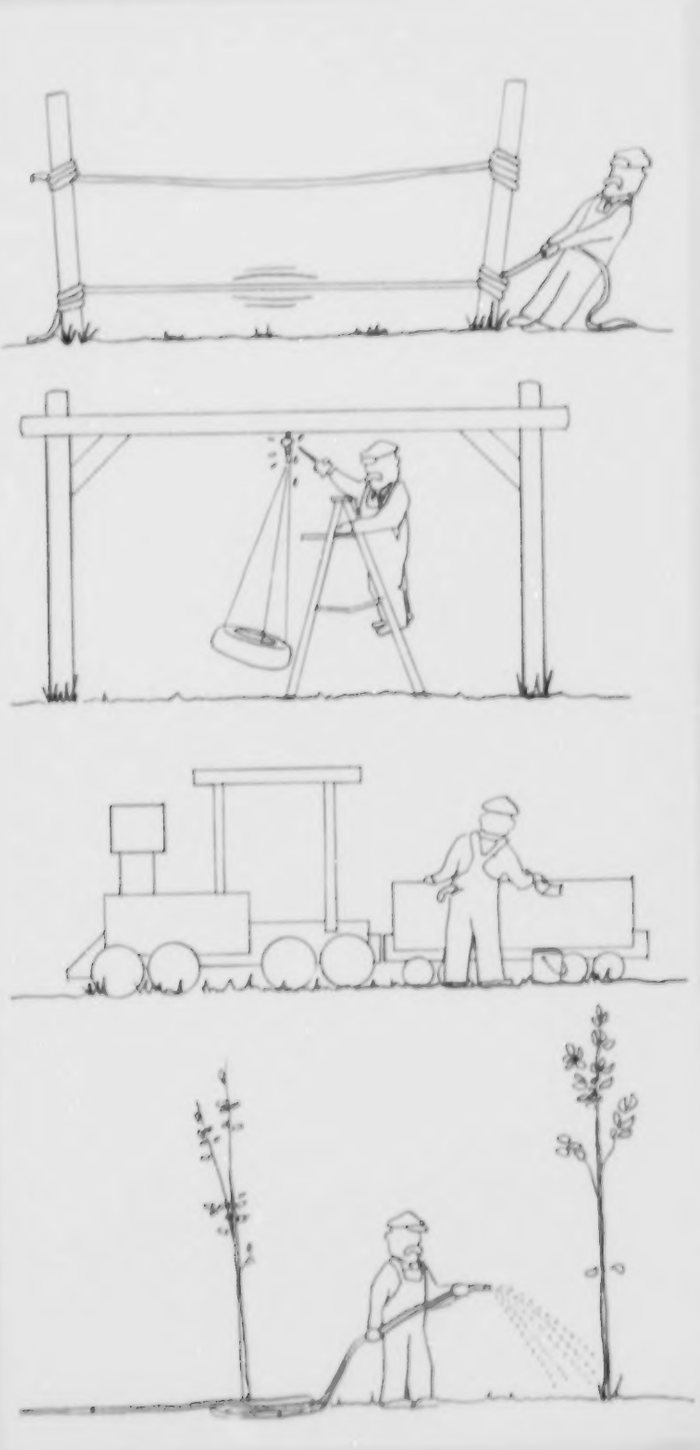

Rappel

AMÉLIORER

l'aménagement de la cour d'école

Rappel: « . . . le concept de l'évaluation devrait faire partie intégrante du processus d'aménagement dans l'optique d'une cour d'école vivante et dynamique à long terme ».[1]

Évaluation

Une évaluation annuelle permet d'identifier les points de l'aménagement sujets à amélioration, comme:

- le choix des jeux;
- leur diversité;
- leur nombre;
- leur emplacement;
- la qualité de l'environnement;
- l'addition de verdure;
- le drainage des eaux de surface.

Aménagement progressif

Une démarche lente et progressive dans l'élaboration d'un projet d'aménagement d'une cour d'école est souhaitable quand il est question de sensibiliser la population d'un quartier. Les changements dans une cour d'école déserte stimulent la participation des parents au comité d'aménagement de la cour d'école. Les installations mises en place progressivement permettent aux concepteurs de faire les ajustements requis et de visualiser l'accueil que les enfants leur réserveront.

(1) Guide d'aménagement de la cour d'école, primaire, p. 48.

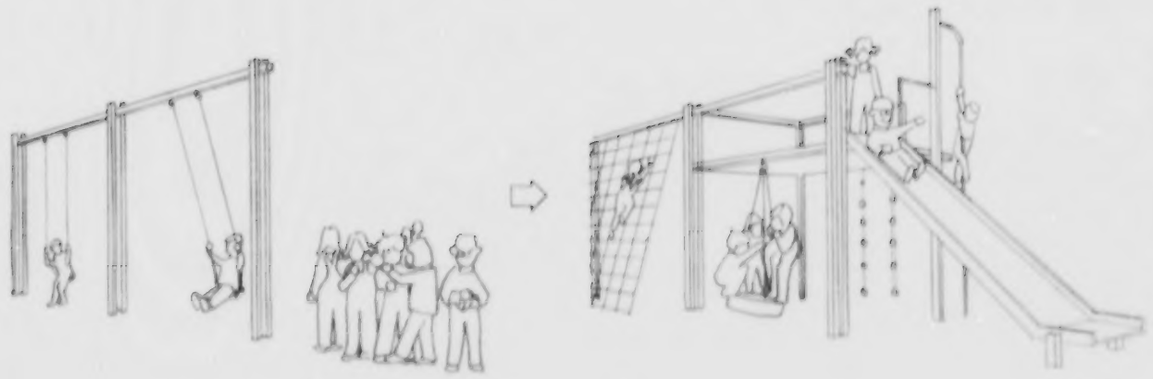

Récits de projets d'aménagement de cours d'école

Près d'une soixantaine d'écoles primaires ont été visitées l'été dernier. Beaucoup de choses intéressantes ont été vues en Gaspésie, en Abitibi, dans la région de Hull et à Laprairie (banlieue sud de Montréal). Plusieurs autres écoles, dont celles de la région des Laurentides, n'ont pu être recensées à cette époque. Il est regrettable qu'elles n'apparaissent pas dans cet ouvrage.

Un parc et une cour d'école se voisinent depuis plusieurs années. Il s'agit de la cour de l'école Guillaume Couture, CECM et un petit parc de la ville de Montréal.

C.S. de l'Industrie
Villes de Joliette et Saint-Charles-Borromée

Parc-école Soleil, Écoles Christ-Roi et Sainte-Marie.

Responsable du projet
M. Paul Forest, conseiller pédagogique en éducation physique

Présidente du comité parc-école
Mme Jocelyne Boisvert

Directrice adjointe de l'école
Mme Huguette Dégarris

Directeur du chantier
M. Jean-Marc Brouillette

Photographe
M. Jules Gauvreau
M. Paul Forest

Légende

Aire de jeux collectifs
1. Terrain de balle
2. Surfaces asphaltées
3. Allées de shuffle board
4. Allée de pétanque

Aires de jeux corporels
6. Butte
7. Glissoire
8. Téléphérique (double)
9. Rail-luge

Jeux mobiles
10. Balançoires rotatives
11. Balançoires rotatives pivotantes
12. Balançoires à bascule
13. Câbles à balancer
14. Balançoires à pneus
15. Jeux de traveur
16. Jeux «rouleau»

Jeux d'équilibre
17. Pont de câble
18. Corde raide
19. Pattes d'éléphant
20. Poutres d'équilibre
21. Poutres d'équilibre mobiles
22. Labyrinthe
23. Pont oscillant
24. Dôme
25. Murs d'escalade
26. Filet à grimper
27. Module polyvalent
28. Tour
29. Château de cartes

Aires de jeux d'improvisation
30. Cabane à niveaux multiples
31. Bateau de pirate

Aires de jeux de création
32. Carrés de sable

Aires de détente
33. Tables de pique-nique

Les deux écoles se partagent un terrain plat et en partie boisé qui se situe aux limites communes des villes de Joliette et de Saint-Charles-Borromée. Elles accueillent un total de 965 élèves dont 75 sont de la maternelle. Une grande partie des élèves demeurent dans le voisinage des deux écoles. Le quartier se compose de résidences unifamiliales détachées et on y retrouve déjà des aires aménagées pour le sport organisé.

Le but de ce projet vise à compléter les équipements existants en donnant aux enfants de 5 à 12 ans un parc-école «meublé» qui sert le développement intégral de l'enfant[8] et aux gens du 3e âge une aire de jeux collectifs qui constitue un lieu de rencontre et assure une présence d'adultes.

(8) Paul Forest

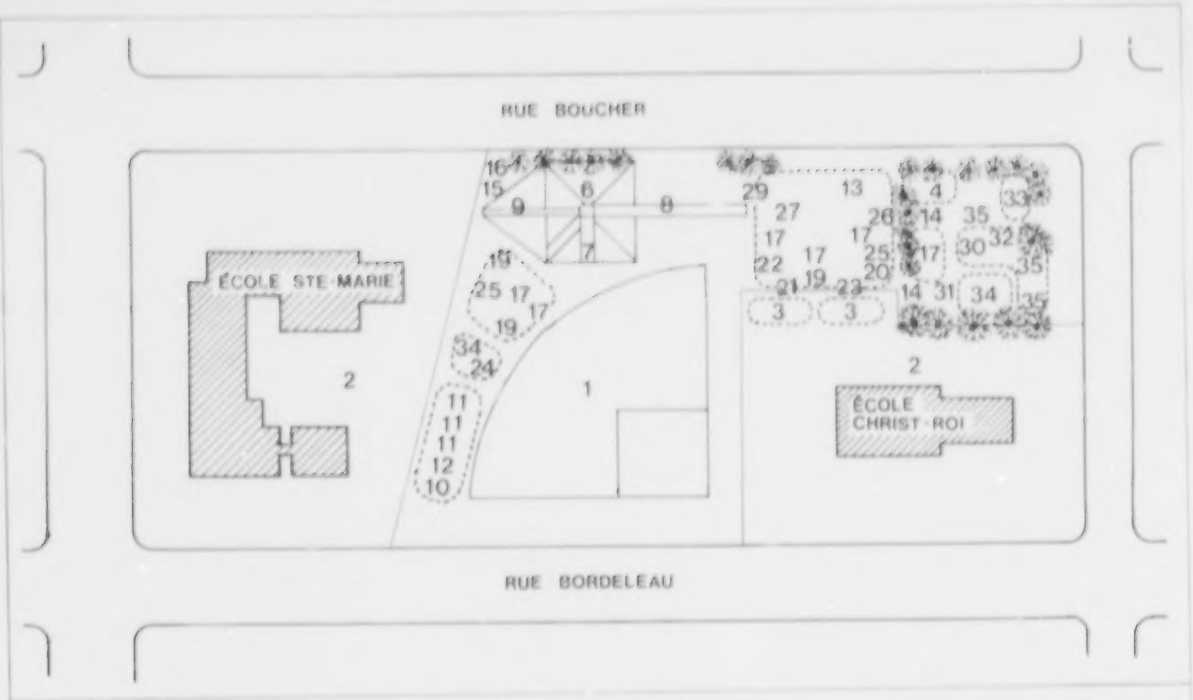
RUE BOUCHER
ÉCOLE STE-MARIE
ÉCOLE CHRIST-ROI
RUE BORDELEAU

C.S. de l'Industrie
Villes de Joliette et Saint-Charles-Borromée

Parc-école Soleil

Ressources humaines

La commission scolaire met à la disposition des écoles de son réseau un conseiller pédagogique qui assure la coordination des projets. De plus, la population du quartier appuie fortement le projet parc-Soleil.

Ressources matérielles

Des entreprises locales fournissent gratuitement ou à prix réduit la machinerie nécessaire aux travaux de préparation du site et les matériaux pour l'ensemble du projet.

Ressources financières

Contributions populaires (vente de macarons et marcheton) et donateurs.
17 298,61 $

Cs Industrie 12 500,00 $

Ville de Joliette et municipalité de St-Charles Borromée 1 443,04 $ + 6 425,00 $

Subventions gouvernementales: provinciales et fédérales 13 832,00 $

BUDJET GLOBAL: 51 323,65 $

Elaboration du projet

Le projet prend forme durant les mois d'hiver. Le responsable monte un diaporama pour les membres du comité d'école, les enseignants et les élèves. Ce montage a servi de sondage auprès des élèves qui ont indiqué leurs préférences pour divers jeux. M. Paul Forest prépare une esquisse préliminaire qu'il présente accompagnée d'une estimation des coûts au comité d'école. Après avoir apporté quelques modifications, le projet reçoit les approbations d'usage et les plans détaillés sont tracés par un employé de la commission scolaire. Pendant ce temps, diverses équipes de travail s'affairent à la publicité et à la recherche de financement.

Mise en oeuvre

Les travaux de préparation du site durent tout l'été et sont réalisés par quatre étudiants, dans le cadre de programmes d'aide à l'emploi. En septembre, on planifie une corvée de trois fins de semaine. Vingt-deux équipes de travail se répartissent les travaux. Elles sont soutenues par d'autres parents d'élèves qui assurent la distribution de rafraîchissements et de nourriture. En tout, plus de 400 personnes ont participé à cette corvée.

Suivi des travaux apres l'inauguration du parc-ecole

Une grande fête est organisée pour l'inauguration du parc-école qui a lieu le 16 octobre 1981. Quelques jours plus tard, le comité parc-Soleil est formé pour voir à l'entretien et à la sécurité des lieux.

Les élèves viennent se familiariser avec les nouveaux équipements, classe par classe, et reçoivent en même temps les principes de sécurité à respecter.

Le parc-école a été conçu pour être accessible en tout temps et en toute saison. On dispose d'une piste d'hébertisme, une aire de jeux traditionnels de compétition ou d'opposition en équipe, une aire de jeux calmes réservée aux enfants désireux de s'adonner à des activités de création et d'improvisation. Finalement, un terrain de pétanque et deux allées de shuffle board ont été aménagés pour les adultes et les personnes du troisième âge.

C.S. de l'Industrie

Villes de Joliette et Saint-Charles-Borromée

Parc-école Soleil

Aires de jeux d'improvisation

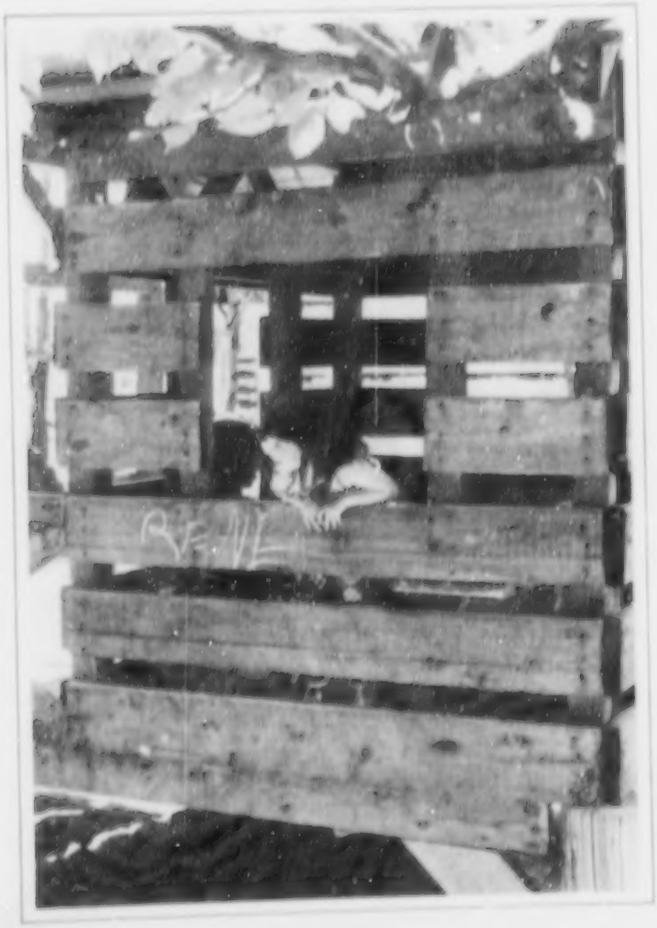

Aires de jeux corporels

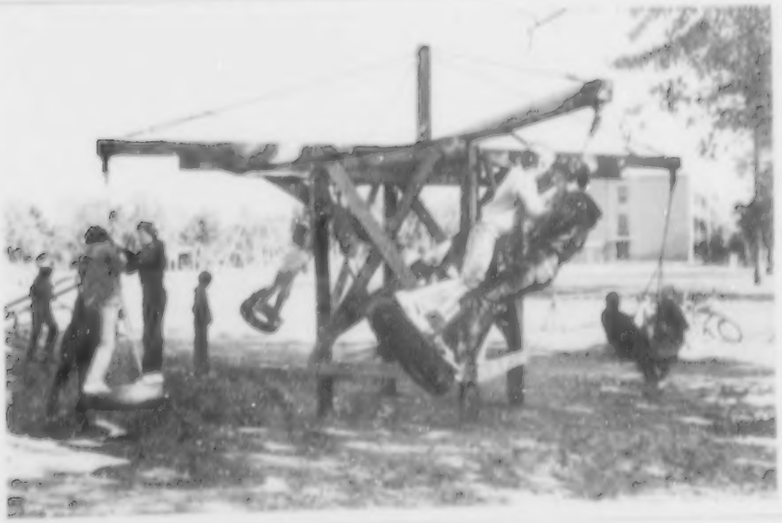

C.S. des Îlets

Ville de Charlesbourg

École Sainte-Marie

Pilotes du projet
M. André Reid
Mme Françoise Reid, enseignante
Mme Diane Boucher

Directrice de l'école
Mme Bibiane Chabot

Photographe
M. Daniel Chagnon

Ressources humaines

Les parents d'élèves et les enseignants ont eu l'assistance d'une étudiante en architecture pour la préparation des plans de construction.

La commission scolaire a dégagé momentanément un contremaître pour voir à la bonne marche du projet.

Ressources matérielles

Les matériaux ont été fournis par la commission scolaire.

Ressources financières

La commission scolaire a accordé au comité d'école une somme totale d'environ 7000 $ pour défrayer le coût des matériaux et des travaux de terrassement.

Exécution des travaux

Une corvée regroupant une trentaine d'ouvriers bénévoles constituée de parents d'élèves pour la plupart, a été organisée durant l'été 1982.

Suivi des travaux et description des installations existantes

C'est avec joie que les deux cents élèves ont étrenné leurs nouveaux équipements à la reprise de l'année scolaire, en septembre 1982.

Cependant, un an après, déjà quelques jeux sont devenus désuets; des câbles sont disparus, des ancrages ont cédé, certains assemblages ont montré des signes de faiblesse.

Un projet d'aménagement de cour à l'école est en train de naître à l'école voisine (second cycle du primaire).

Deux écoles primaires dont l'école Sainte-Marie (premier cycle du primaire), un Centre de loisirs et une église forment le coeur de la paroisse Bon Pasteur, tout près de Notre-Dame-des-Laurentides.

Bien que la ville ait à la disposition de la population un terrain de balle éclairé, le comité d'école nota l'absence d'aires de jeux pour les enfants de 5 à 12 ans et se proposa d'aménager la cour de l'école Sainte-Marie.

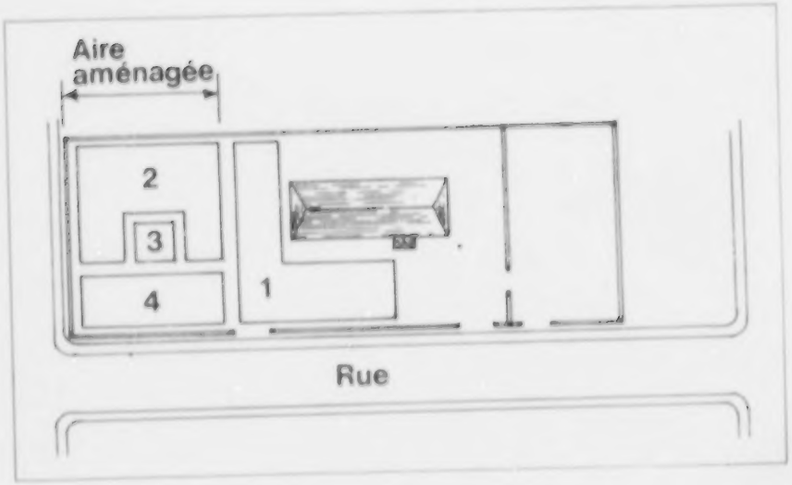

Légende

1. Aire de jeux collectifs
2. Aire de jeux corporels
3. Aire de jeux de création
3. Aire de jeux calmes

C.S. d'Amos

Ville d'Amos

Écoles Sainte-Thérèse et Notre-Dame

Coordonnateur du projet
M. Guy Baril, conseiller pédagogique en éducation physique, CS d'Amos

Directeur de l'école
M. Serge Roy

Photographe
M. Rodrigue Larouche
Mlle Lucie Dastous

Ressources humaines

La commission scolaire encourage la participation de la population au projet d'aménagement. On espère ainsi obtenir le respect des équipements mis en place. Elle offre aux comités d'aménagement le soutien technique nécessaire à la sensibilisation de la population et des élèves aux divers aspects touchant l'élaboration d'un projet. Ce travail de coordination et d'animation est confié à un conseiller pédagogique.

Ressources matérielles et financières

Le budget global pour la réalisation des deux projets s'élève à environ 62 000 $; les deux tiers vont à l'école Sainte-Thérèse. La commission scolaire et la ville d'Amos ont fourni plus de 6 000 $. De plus, la ville a mis à la disposition des ouvriers un local et l'outillage nécessaire. Le reste du budget a été comblé par des subventions gouvernementales pour l'engagement de la main-d'oeuvre.

Élaboration des projets

Les deux projets de l'école Ste-Thérèse se sont réalisés successivement en 1981 et 1982.

La commission scolaire a d'abord procédé à une période de sensibilisation et de consultation auprès de la population.

Dans l'élaboration des projets, l'aménagement de la cour d'école ne concerne pas seulement l'installation de jeux, mais aussi la création d'espaces de verdure.

Mise en oeuvre

Les ouvriers engagés ont été affectés, en partie, à la coupe du bois en forêt pour y retirer les matériaux nécessaires à la réalisation des principales installations.

La préparation et le découpage des pièces se fait en hiver à l'abri des intempéries, dans un garage loué. L'assemblage des plus grosses pièces se fait sur le chantier quand les conditions deviennent plus favorables.

L'exécution des travaux dure environ quatre mois pour chacun des projets.

Dès 1974, certains petits projets d'aménagement de cours d'école naissaient isolément dans le réseau de la commission scolaire. Ils étaient le fruit d'initiatives individuelles ou de petits groupes de parents. En 1977, la commission scolaire reconnaissait la nécessité d'aménager les cours d'école sur une base plus structurée et décidait d'élaborer un plan d'ensemble qui devait s'étendre sur trois ans.

Le coup d'envoi est donné par les écoles Landrienne et Pressiac, en 1979 et 1980. Les autres écoles ont emboîté le pas par groupes de 4 à 6 projets par année. Les 18 établissements scolaires du territoire devraient avoir complété leur aménagement en 1983, les écoles Sainte-Thérèse et Notre-Dame figurant parmi l'avant-dernier groupe de réalisation.

Description de l'aménagement

Une progression des difficultés et une variation des formes de jeux ont été prévues dans la conception des appareils de jeux, afin de stimuler l'intérêt des élèves qui doivent changer d'école en passant du préscolaire au primaire ou du premier cycle au second cycle du primaire.

Les buttes nouvellement érigées servent comme glissoires une fois l'hiver venu.

Puisque l'école Notre-Dame reçoit des enfants se déplaçant en fauteuil roulant, durant l'été, des tables ont été prévues pour leur faciliter l'accès aux jeux de création. Ces tables demeurent utiles aux autres enfants qui n'ont plus l'obligation de se jeter par terre pour s'amuser avec le sable.

Un ingénieux mécanisme simple et original permet aux enfants de s'inventer des jeux collectifs avec le sable. Ceux-ci transportent le sable sur différents niveaux et à divers endroits au moyen de conduits et d'un treuil.

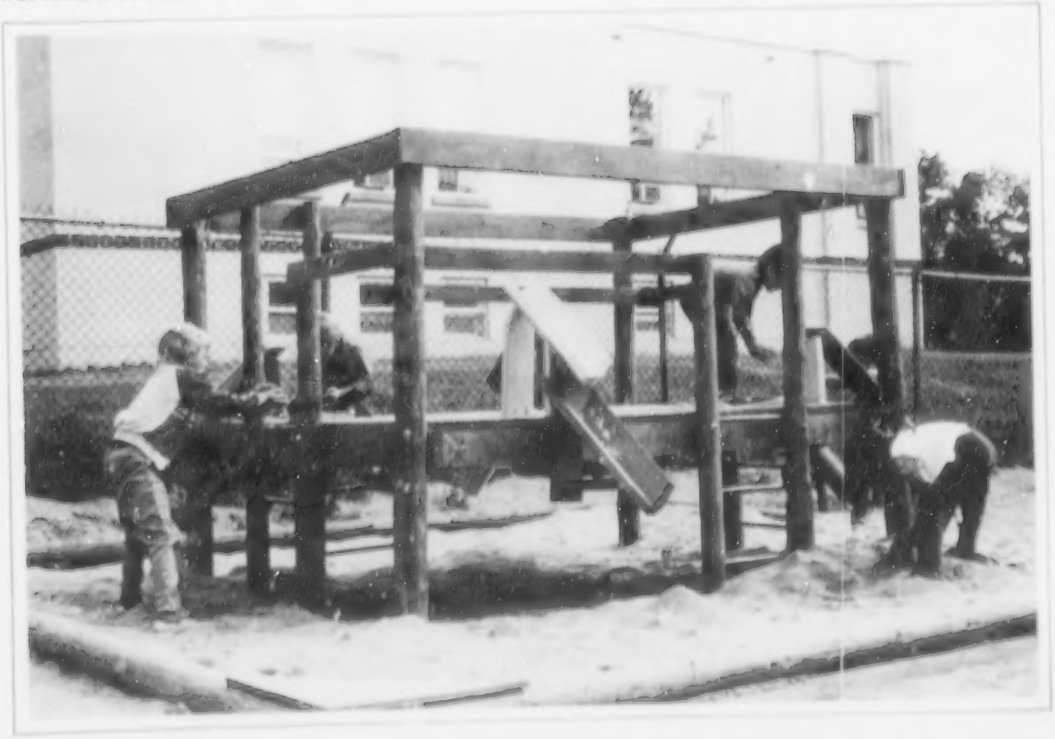

C.S. d'Amos

Ville d'Amos

Ecoles Sainte-Thérèse
et Notre-Dame

Légende

A- École Notre-Dame
Construite en 1962, elle reçoit près de 180 élèves du préscolaire.

1. Aires de jeux collectifs (surface asphaltée)
2. Aire de jeux corporels
3. Aire de jeux de création
4. Aire de jeux d'improvisation

B- École Sainte-Thérèse
Construite en 1951, elle reçoit près de 400 élèves du primaire dont une trentaine du préscolaire.

5. Aires de jeux collectifs (surface asphaltée)
6. Aires de jeux collectifs (surface gazonnée)
7. Aires de jeux corporels
8. Aires de jeux d'improvisation
9. Aires de jeux de création
10. Monticule
11. Aires de détente (zone calme)

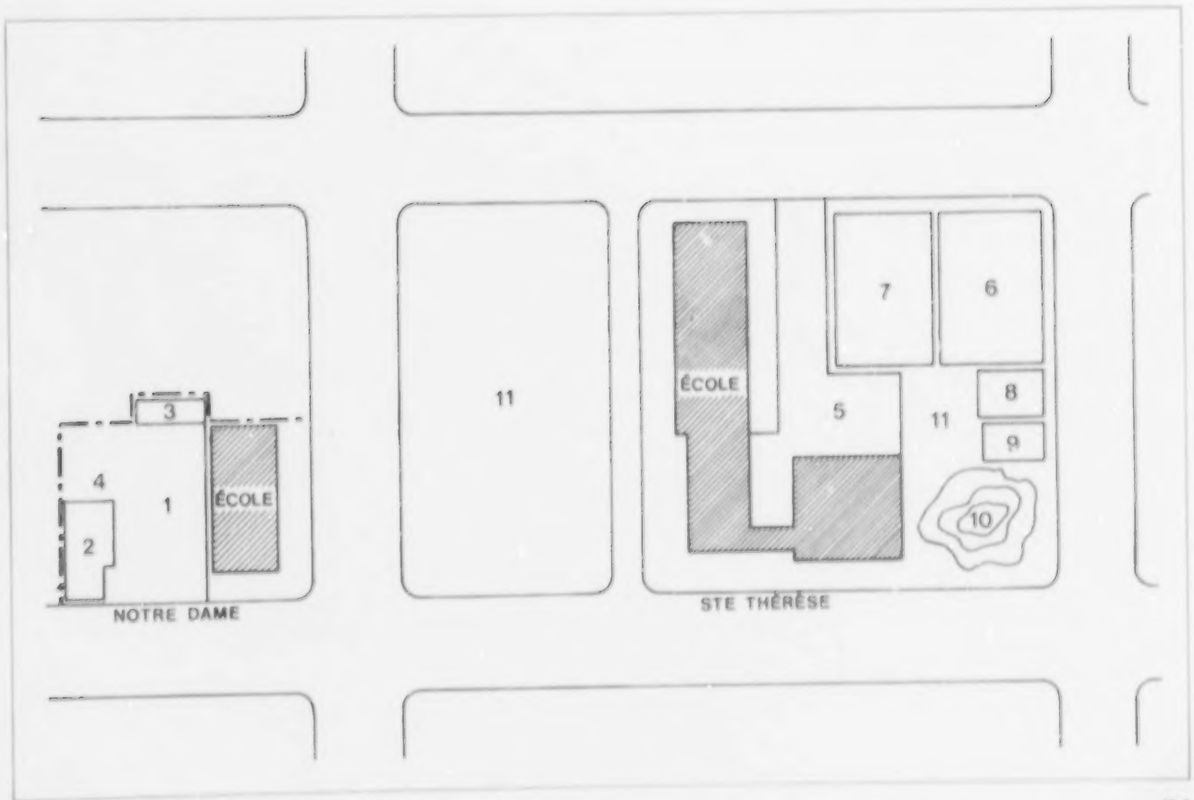

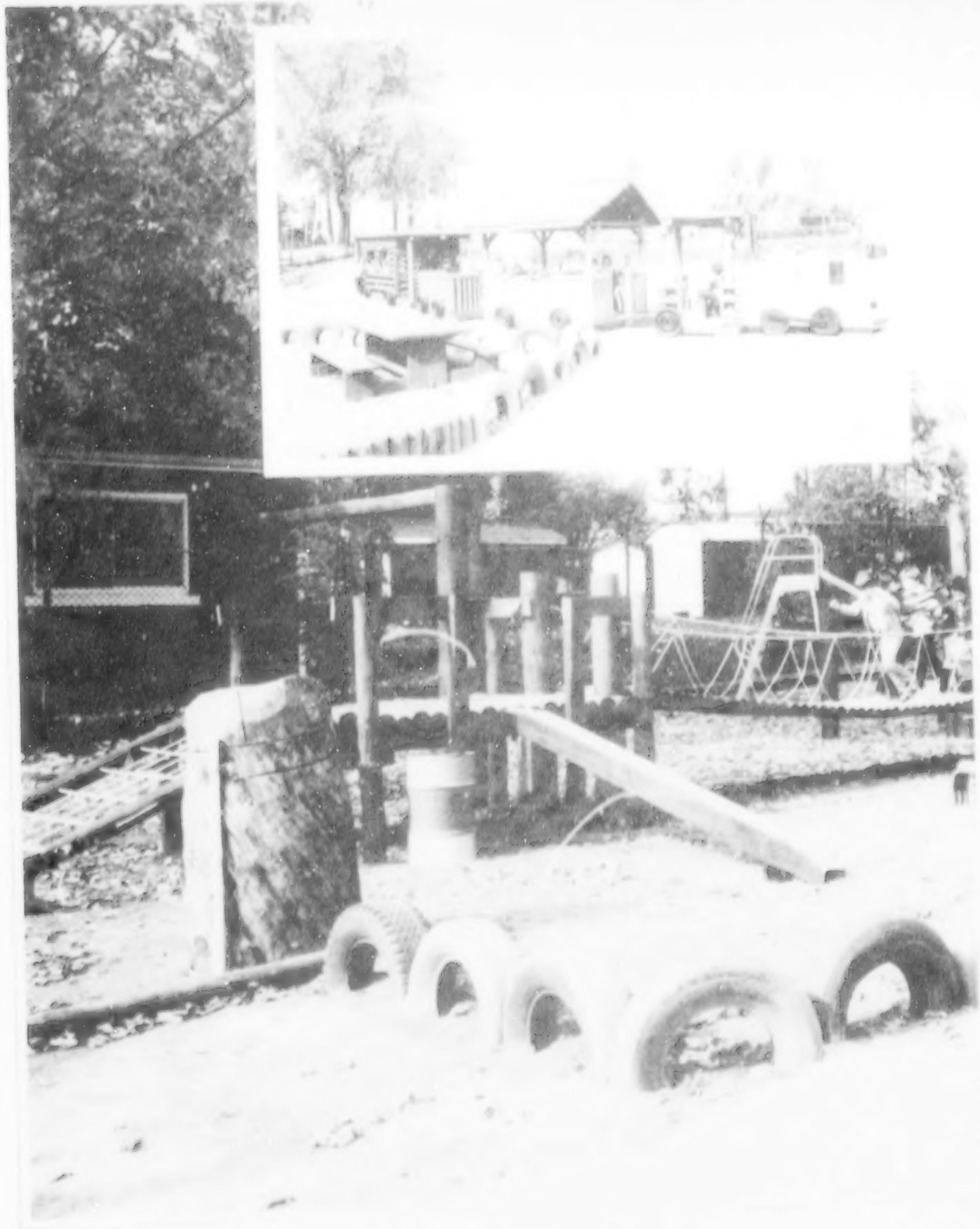

École Sainte-Thérèse

C.S. de Matane

Ville de Matane

École Zénon-Soucy

Responsable du projet
M. Denis Carrier, directeur de l'équipement, CS de Matane

Directeur de l'école

Photographe
M. Serge Payeur

Il existait déjà en 1982, à l'école Zénon-Soucy, un terrain de balle et une dizaine d'installations diverses de jeux. Cela ne suffisait pas à occuper 850 élèves du préscolaire et du primaire. C'est pourquoi le directeur de l'école proposa d'aménager la cour d'école et de créer des aires de jeux distinctes pour les élèves du premier cycle et pour ceux du second cycle du primaire.

Ressources humaines

Le directeur de l'équipement a conduit 11 projets d'aménagement de cours d'école dans la région de Matane. L'école Zénon-Soucy est une des premières réalisations à se faire.

Ressources matérielles

La proximité de la forêt a rendu possible l'accès à une ressource peu coûteuse pour la recherche de matériaux.
Dès les premiers projets, l'assemblage de billes, de section ronde, posa des problèmes et il fallut équarrir les pièces de bois, ce qui a remis en question toute l'opération. C'est pourquoi il a été convenu d'acheter le bois traité plutôt que de le débiter.

Ressources financières

La commission scolaire défraie le coût des matériaux et se charge des travaux de terrassement.
Des subventions gouvernementales servent à constituer des équipes de travail.
Les clubs sociaux de la région: Les Lions et les Chevaliers de Colomb, participent aux projets d'aménagement de cours d'école et ils apportent une contribution financière appréciable.

Élaboration du projet

Le directeur de l'équipement demeure constamment à l'écoute des besoins exprimés par les comités d'école.

Suivi des travaux et description des installations existantes

- Le nettoyage de la cour et la réparation des jeux font partie des travaux réguliers d'entretien de la commission scolaire.
- Près d'une vingtaine d'appareils de jeux ont été ajoutés. La majorité d'entre eux forme la nouvelle aire de jeux pour les élèves du premier cycle du primaire.
- L'esthétique et la propreté des lieux ont commandé le gazonnement d'une bonne partie de la cour d'école.
- Comme par le passé, une équipe de moniteurs assure l'animation des jeunes du quartier durant les mois d'été.

Légende

1. Aire de jeux collectifs
2. a) Aire de jeux corporels (élèves du premier cycle)
   b) Aire de jeux corporels (élèves du second cycle)
3. Aire de jeux organisés (terrain de balle)
4. Appareils de jeux intégrés
5. Jeux mobiles (ex.: balançoires)
6. Téléphérique
7. Jeux d'équilibre
8. Glissoires
9. Aire de jeux de création (carré de sable)
10. Jeux de marelle

C.S. de Granby

Ville de Granby

Écoles Saint-Benoit et Saint-Joseph

Coordonnateur
M. Roger Dumont, technicien en loisirs CS Granby

Photographe
M. Christian Jacques
M. Daniel Chagnon

La Ville de Granby compte sur son territoire une douzaine d'écoles primaires. Leur construction remonte aux années cinquante. Chacune peut accueillir environ 300 à 500 élèves. Les cours sont de formes et de grandeurs variées.
Elles ressemblaient toutes à la cour d'école traditionnelle dénuée d'équipements, pavée en partie et bien clôturée. Ces cours contrastaient avec l'aspect général de la ville ou on retrouvait une végétation abondante et bien soignée.
La population de Granby disposait d'un ensemble de petits parcs de quartier. Ces lieux charmants décorés de plates-bandes multicolores et de fontaines pittoresques favorisaient les activités de détente. Ils étaient fréquentes surtout par les adultes; les enfants de 5 à 12 ans leur préféraient d'autres endroits, ne trouvant pas là l'espace et les équipements requis pour le jeu.
De 1974 à 1978, les comités et les directions d'écoles ont exprimé, dans leur demande aupres de la commission scolaire, le besoin et la volonté d'ajouter une dimension pédagogique à leurs cours d'écoles en aménageant des aires de jeux pour les enfants. Ces aménagements répondent aussi à la nécessité de donner aux enfants, en dehors des heures normales d'enseignement, des équipements récréatifs adéquats dans leur quartier. L'aspect visuel des cours d'école est pris en considération, afin de mieux les intégrer à leur environnement. Donnant suite aux demandes des directeurs d'école, la commission scolaire a projeté en 1978 d'aménager conjointement avec la ville 12 parcs-écoles[1] à Granby sur une période de quatre ans, soit 3 projets par année.

(1) Le programme d'aménagement de la commission scolaire s'étend à l'ensemble de son réseau. Il s'applique aussi à quatre autres écoles situées en dehors des limites de la ville de Granby.

Ressources humaines

La commission scolaire engage une personne-ressource dont les principales tâches seront d'élaborer avec les comités d'école les grands principes d'aménagement des parcs-écoles, de voir à informer le public intéressé et d'assurer la coordination des projets. La communauté appuie les comités d'école et participe en grand nombre aux corvées.

Ressources matérielles et financières

Après avoir dressé les grandes lignes de son programme d'aménagement de parcs-écoles, la commission scolaire conclut avec la ville une entente sur le partage des responsabilités, concernant la réalisation des travaux de construction, l'utilisation et l'entretien des lieux.
Une sélection rationnelle des écoles est nécessaire pour identifier les premiers projets. Dans son programme d'aménagement, la commission scolaire prévoit débuter par les écoles situées dans les quartiers les moins biens nantis.
Les fonctions administratives des projets sont confiées à un comité central qui définit les modalités d'application du programme d'aménagement des parcs-écoles et qui se réunit au besoin, soit environ trois fois par année. Il se compose de neuf membres, dont:

- un administrateur et deux conseillers de la ville de Granby;
- deux administrateurs et deux commissaires de la commission scolaire;
- un administrateur et un représentant élu de l'Association des loisirs de Granby (corporation à but non lucratif).

Ils ont comme tâche, entre autres, d'allouer les budgets en suivant les règles prévues dans le programme d'aménagement et d'accorder les contrats. Chaque école bénéficie d'environ 40 000 $ à 50 000 $ selon le nombre d'élèves qu'elle reçoit. La ville et la commission scolaire participent à ce budget à part égale ou presque.

C.S. de Granby

Ville de Granby

École Saint-Benoit

Élaboration d'un projet

Tel que prévu dans le programme d'aménagement initial, la commission scolaire entreprend de réaliser trois projets par année, soit un projet par secteur, la commission scolaire ayant découpé la ville de Granby en trois secteurs regroupant chacun quatre écoles.
Au début de l'année scolaire, le coordonnateur des projets rencontre chacun des trois comités d'école pour leur exposer les objectifs à poursuivre et leur expliquer la démarche à suivre.
Chaque comité d'école doit se charger de former un comité d'aménagement qui prendra en charge le projet. Ce dernier comité aura d'abord comme mission d'indiquer un zonage des activités sur le terrain à aménager, de choisir les aires et les équipements de jeux et de déterminer leur emplacement et leur revêtement de sol, comme le sable, l'asphalte, le gazon, etc.
C'est durant le mois de février que les comités d'aménagement présentent leurs esquisses, qu'ils accompagnent d'une estimation des coûts budgétaires, au comité central pour approbation. La commission scolaire complète par la suite les plans détaillés de chaque projet.
Une campagne de sensibilisation est organisée auprès des parents d'élèves. Les méthodes d'approche varient à chaque projet et dépendent des initiatives prises dans chaque école. Certains favorisent l'envoi d'une série de cartes et messages à l'occasion de Noël, la St-Valentin, Pâques, etc.; d'autres se contenteront d'une lettre que chaque élève adressera personnellement à ses parents les invitant à participer à une grande réunion d'information.
Cette réunion a lieu habituellement à la mi-avril et a pour but de montrer le projet à tous les intéressés et de recruter parmi les personnes présentes les ouvriers bénévoles qui réaliseront une bonne partie des travaux.

Mise en oeuvre

La ville se charge des travaux de terrassement tandis que les parents bénévoles complètent le reste de l'aménagement au printemps (mai-juin) ou à l'automne (septembre-octobre). Un chantier où participent 80 à 200 parents bénévoles demande une bonne planification des travaux.
La commission scolaire s'occupe d'abord de faire tracer les plans. Lors de la réunion d'information du mois d'avril, les bénévoles se divisent en autant d'équipes de travail que d'équipements de jeux. Ils se regroupent autour d'un chef d'équipe qui verra à la bonne marche des activités. Chaque équipe dispose d'une copie de plans où sont indiqués le nombre d'ouvriers bénévoles requis pour la durée des travaux (deux à trois fins de semaine), l'emplacement sur le terrain, les dimensions et les détails d'assemblage de l'équipement à réaliser.

Suivi des travaux apres l'inauguration des parcs-écoles

Suite à des ententes protocolaires, la ville et la commission scolaire se partagent les travaux d'entretien. La commission scolaire se charge des travaux de déneigement en hiver et de la réparation des équipements de jeux et des clôtures. La ville s'occupe de la tonte du gazon en été.
Le mandat du comité central est prolongé au-delà de la période de temps prévue pour compléter l'ensemble des douze projets.
En effet, certaines sommes d'argent sont prévues en vue d'améliorer les premières cours d'école aménagées il y a deux ou trois ans.

A. ECOLE SAINT-BENOIT

Construite en 1953, elle reçoit environ 230 eleves du prescolaire et du primaire.

Legende

Aire de jeux collectifs
1. Surface aménagée ou de pierre concassée
2. Patinoire (hiver)

Aire de jeux corporels
3. Appareils de jeux reliés et jeux modulaires

Aire de jeux de création
4. Carre de sable

Aire de jeux collectifs

Aire de jeux corporels

Aire de jeux créatifs

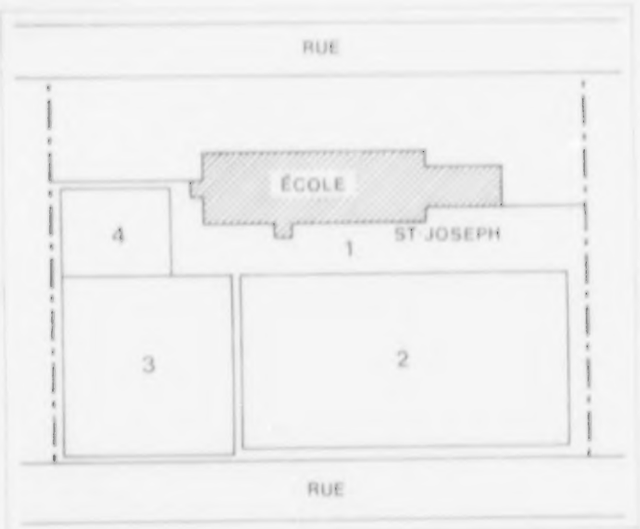

École Saint-Joseph

B- ECOLE SAINT-JOSEPH

Construite en 1949, elle reçoit environ 220 élèves du primaire et du préscolaire.

Légende

Aire de jeux collectifs
1. Surface asphaltée
2. Surface gazonnée, mais aussi en...

Aire de jeux corporels
3. Appareils de jeux reliés et jeux mobiles

Aire de jeux de création et d'improvisation
4. Carré de sable et tunnel

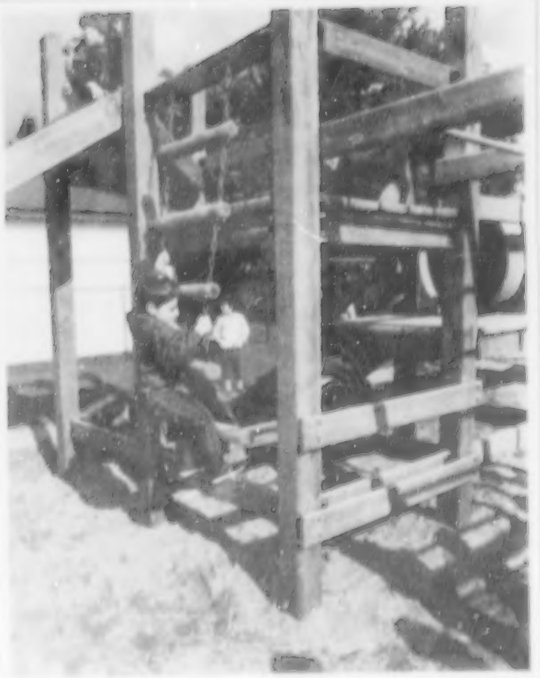

C.S. de Trois-Rivières,
C.S.R. des Vieilles-Forges
Ville de Trois-Rivières

Responsable du projet
M. Denis Lelièvre, récréologue
Ville de Trois-Rivières

Photographe
M. Daniel Chagnon

Trois-Rivières possède un réseau de parcs récréatifs vastes et variés auxquels on apporte régulièrement des améliorations. La densité et les catégories d'âge de la population que desservent les parcs déterminent le nombre, l'emplacement, la vocation et la superficie des parcs.
Trois types de parcs peuvent se retrouver à l'occasion dans un même quartier, soit:

- UN PARC DE VOISINAGE
  (pour 500 à 1 000 habitants)
- UN PARC DE QUARTIER
  (pour 4 000 à 6 000 habitants)
- UN PARC DE DISTRICT
  (pour plus de 10 000 habitants)

Dans les quartiers établis depuis environ une quinzaine d'années, il a été prévu aux plans d'urbanisme que le terrain de l'école et celui du parc (propriété de la ville) soient voisins pour une meilleure utilisation du site.
Cela accorde une grande souplesse d'aménagement et permet la pratique de sports et d'activités variés.

Dans les vieux quartiers de la ville où l'espace construit occupe plus de place que dans les quartiers récents, il devient alors difficile de concevoir et d'ajouter des espaces récréatifs. Le choix des sites est limité par le nombre, l'emplacement et la superficie des terrains disponibles. Bien souvent, la cour d'école offre le seul endroit pour créer un petit parc de voisinage.
Les comités de parents d'élèves et les administrations scolaires et municipales ont constaté que les installations sportives existantes ne suffisaient pas à combler les besoins des enfants de 5 à 12 ans et qu'il fallait ajouter des aires de jeux. C'est pourquoi, plusieurs projets d'aménagement de cours d'école figurent en priorité parmi l'ensemble des activités prévues dans les budgets d'immobilisation de la commission scolaire et de la ville pour les trois prochaines années.

Élaboration d'un projet

Un projet fait partie d'un plan d'ensemble touchant la plupart des terrains des établissements scolaires et les parcs de la ville.
Une opération de sensibilisation et de consultation de la population s'effectue durant les mois d'automne et d'hiver. Les budgets sont habituellement déterminés annuellement à la fin de l'automne.
Le choix des jeux se fait à partir de répertoires de jeux conçus et fabriqués par des manufacturiers spécialisés.
On accorde une grande importance à l'aménagement paysager des cours d'école. Il est prévu d'ajouter de la pelouse et de planter des arbres.

Exécution des travaux

La plupart des travaux s'effectuent au printemps et à l'automne.

Ressources humaines

La ville administre les projets d'aménagement d'espaces récréatifs pour les enfants de 5 à 12 ans non seulement sur ses propriétés, mais aussi sur celles des institutions d'enseignement de son territoire avec qui elle a conclu des ententes. Un récréologue assure la coordination de l'ensemble des projets.

Ressources matérielles

Après avoir procédé à des appels d'offres publiques, l'administration municipale confie l'exécution des travaux à un entrepreneur local.

Ressources financières

L'aménagement d'espaces récréatifs pour des enfants de 5 à 12 ans ne touche parfois qu'une partie du terrain à aménager. Le budget total pour cette partie varie de 20 000 $ à 30 000 $ selon le projet.

Participation financière

- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]

Suivi des travaux et description des installations

[illegible]

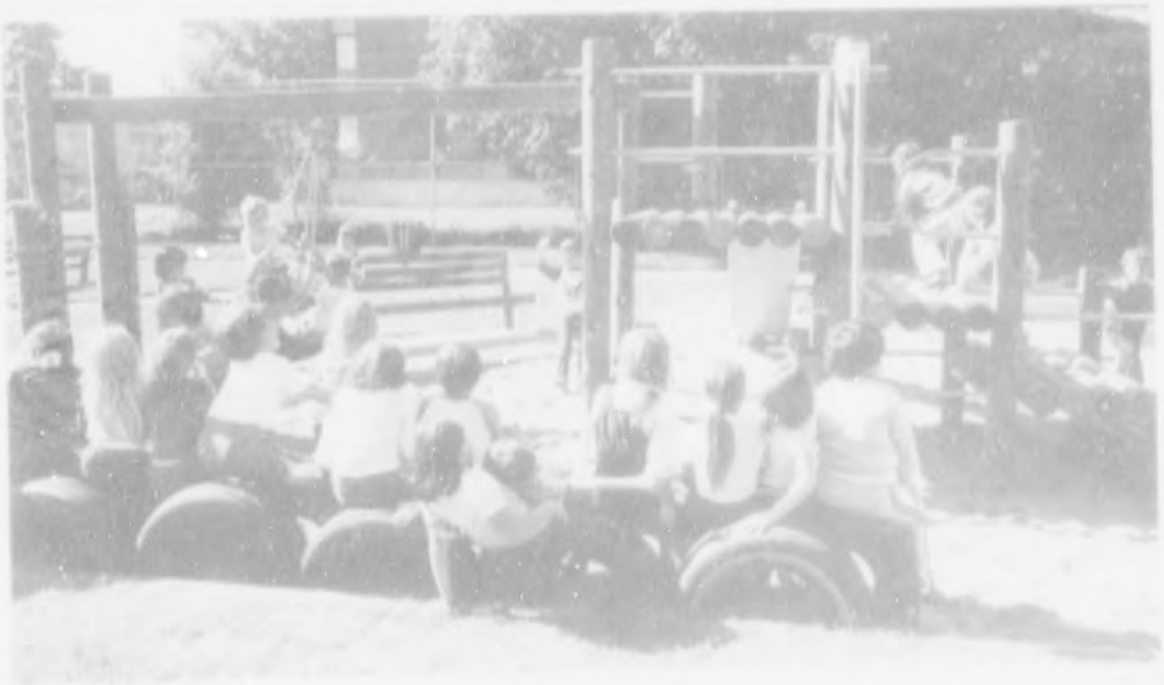

Ecole Jacques-Buteux

C.S. de Trois-Rivières,
C.S.R des Vieilles-Forges
Ville de Trois-Rivières

École Saint-Philippe

Quelques petites oasis de verdure agrémentent les quartiers densément peuplés de la vieille partie de la ville. Parmi ceux-là figure un dégagement situé derrière les constructions imposantes de l'église et de l'école Saint-Philippe. Deux cents élèves du primaire et du préscolaire occupent en partie cette construction datée de 1916; certains locaux libres ont été mis à la disposition d'organismes communautaires de la paroisse.

La cour d'école remplit les fonctions de parc de voisinage pour les enfants des alentours qui veulent s'adonner à des jeux.

Les travaux d'aménagement viennent tout juste d'être complétés et touchent la moitié de la superficie de la cour d'école.

On y a aménagé un coin de détente avec tables de pique-nique, une aire de jeux corporels et une aire de jeux de création. Plusieurs arbres ont été plantés et une nouvelle pelouse a été étendue.

L'aire de jeux collectifs est demeurée intacte et l'hiver, on y érige une patinoire.

C.S. d'Arvida

Ville de Jonquière

Ecole La Présentation

Responsable du projet
M. Ghislain Martineau

Directeur de l'école
M. Olivier Mokle

Photographe
M. Daniel Chagnon

Située au coeur de la paroisse St-Jean-Eudes, la petite école La Présentation devient facilement accessible en dehors des heures normales d'enseignement aux enfants du voisinage qui forment la majorité des élèves qui la fréquentent (soit plus de 200 élèves du primaire et du préscolaire).
La cour traditionnelle, asphaltée et bien drainée, forme un plateau à partir duquel on obtient une vue imprenable sur la rivière Saguenay. Plus bas, s'étend un immense terrain, propriété de la ville qui le rend disponible pour les besoins de l'école.
Cependant, cet ancien terrain de jeux ne présentait plus le même aspect qu'autrefois. La nature avait envahi les aménagements; des déchets s'étaient accumulés par endroits avec le temps. De plus, des flâneurs avaient choisi la cour d'école comme lieu privilégié de rassemblement. L'administration de l'école faisait face à des problèmes sérieux de vandalisme.
Animés d'un profond désir d'améliorer le sort des jeunes du quartier, M. Martineau et la direction de l'école projetèrent en 1976 d'aménager un parc-école à La Présentation. Leurs objectifs visaient à combler l'absence d'équipements récréatifs pour les adolescents et les enfants de 5 à 12 ans dans la paroisse et à profiter du site qui offre un éventail de possibilités pour l'enseignement de l'éducation physique à l'extérieur, tant par son étendue que par son relief intéressant.
Le respect des lieux et des futurs équipements communautaires doit être obtenu, selon eux, en impliquant les jeunes dans le projet et en répondant exactement à leurs besoins, ce qui ne peut être rendu possible que dans une réalisation lente et progressive des travaux.

Ressources humaines, matérielles et financières

Le peu de ressources dont disposait la direction de l'école l'a contrainte à étaler la durée du projet sur plusieurs années. Les matériaux proviennent de la récupération de poteaux, de câbles, de pneus... L'engagement de cinq ouvriers a été assuré grâce à une subvention gouvernementale (1983, travaux estimés à 15 000 $).

Élaboration du projet et exécution des travaux

Le projet d'aménagement comporte trois phases:

Phase I (de 1976 à 1982)

- Nettoyage du terrain.
- Délimitation d'aires de jeux sur les surfaces asphaltées.
- Réalisation d'hiver: glissoire, patinoire, sentiers de ski de fond et de raquettes, construction de neige, etc.
- Plantation d'arbres, d'arbustes, de plantes annuelles et vivaces.

(Travaux complétés)

Phase II (1983)

- Construction d'une piste d'hébertisme.
- Réfection du terrain de mini-soccer.
- Construction d'un village miniature.

Phase III (1984-1985)

- Mise en place du village miniature.
- Aménagement d'aires de jeux pour les tout-petits (maternelles).
- Parachèvement des travaux de plantation.
- Réfection de l'asphalte (terrain de basket-ball).
- Éclairage extérieur.

Suivi des travaux et description des installations existantes

- La patinoire sans bande est divisée en deux parties: une pour le hockey, l'autre pour le patinage libre. Le fort de neige situé au centre de la seconde partie facilite le déblaiement de la neige tout en créant une aire de repos intéressante pour les patineurs et en décourageant les joueurs de hockey.
- A chaque année, les élèves de l'école préparent leurs semis en vue de garnir la plate-bande et la rocaille, le printemps venu.
- Des parents d'élèves en collaboration avec des jeunes du quartier ont réalisé une vingtaine de maisonnettes représentant certains édifices avoisinants.
- Une piste d'hébertisme (course libre) cours à l'imagination des jeunes qui inventent des jeux et des parcours différents tout en ne touchant pas le sol. L'enfant trouvera des difficultés à surmonter correspondant à ses capacités physiques et à son âge.

Légende

Plans d'aménagement (été)

Surfaces asphaltées

1. Aire de jeux collectifs
2. Jeux de marelle
3. Balle au mur
4. Basket-ball ou tennis

Autres surfaces

5. Piste d'hébertisme
6. Mini-soccer
7. Sentier de courses à pied
8. Village miniature
9. Plate-bande
10. Rocaille
11. Emplacements probables des aires de jeux pour les tout petits

C.S. d'Arvida

Ville de Jonquière

École La Découverte

Plans d'aménagement (hiver)

1. Aire de jeux collective
2. Glissoire
3. Glace (hockey)
4. Glace (patinage libre)
5. Piste d'hébertisme
6. Fort de neige
7. Sentier de ski de fond
8. Sentier de raquettes
9. Construction de neige

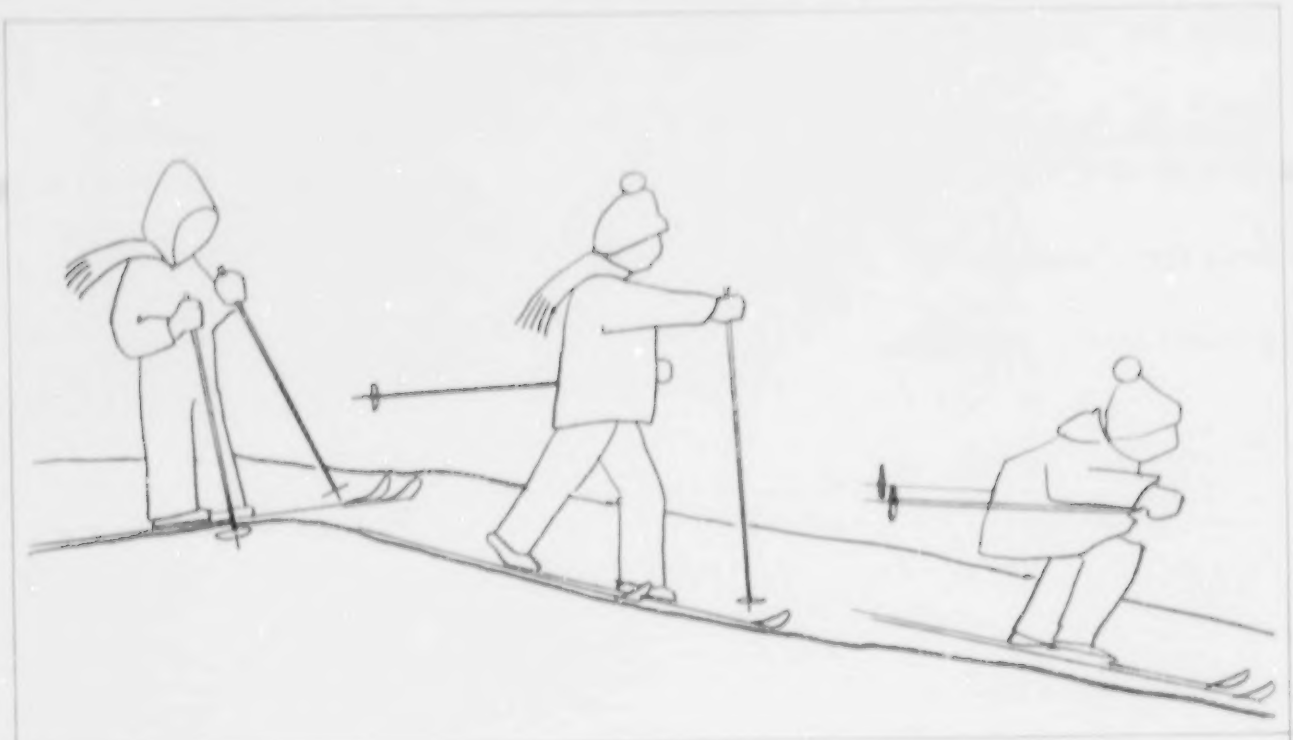

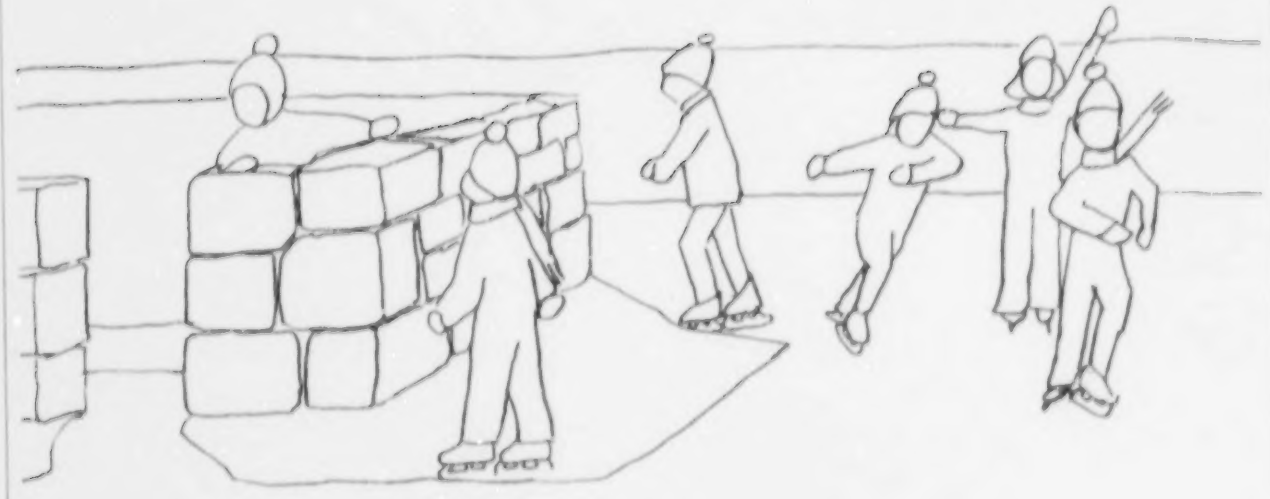

C.S. Le Gardeur

Ville de Repentigny

École Des Moissons

Conceptrice
Lise Cormier, architecte paysagiste

Directeur de l'école
M. Clément Bérubé

Photographe
M. Daniel Chagnon

Construite dans un quartier résidentiel typique d'une banlieue en voie de développement, l'école Des Moissons accueille plus de 500 élèves du primaire et du préscolaire.
Le projet d'aménagement de la cour d'école fut le prolongement des travaux de construction de la nouvelle école.

Ressources humaines

Les architectes du projet ont confié la conception de l'aménagement à une architecte paysagiste. Le choix des jeux et les principales orientations du projet ont été élaborés par le directeur de l'école.

Ressources matérielles et financières

Les travaux d'aménagement ont été ajoutés au contrat de l'entrepreneur général en charge de la construction de l'école neuve. On estime les coûts couvrant l'ensemble des travaux de terrassement, incluant la cour d'école et les aires de stationnement, à environ 100 000 $ dont à peu près le tiers a été assumé par la municipalité.

Suivi des travaux et description des installations

Une grande variété de petits animaux et d'oiseaux vivent dans le petit sous-bois situé au fond de la cour d'école. En ajoutant aussi la présence de plusieurs essences d'arbres et arbustes, le site devient intéressant pour l'enseignement des sciences de la nature.
En hiver, on profite des opérations de déneigement des aires de stationnement pour rehausser les buttes existantes, afin de créer trois glissoires.

A venir

- Parachèvement du terrain de mini-soccer.
- Addition d'aires de jeux corporels faits à partir de pneus.

La direction de l'école prépare, dans le cadre d'un ouvrage collectif où tous les élèves participeraient, un projet de boîtes à fleurs et de plates-bandes qui donneraient un peu de couleur et de vie aux façades de l'école.

Légende

1. Aire de jeux collectifs
2. Aire de jeux corporels
   a) des tout petits
   b) des plus grands
3. Aire de détente
4. Gradins
5. Terrain de mini-soccer
6. Sous-bois
7. Aire de stationnement

C.S. Le Gardeur

Ville de Repentigny

École Des Moissons

Félicitations

L'aménagement d'une cour d'école est un travail de longue haleine qui nécessite parfois des encouragements.

Les félicitations s'adressent à tous ceux qui ont relevé le défi.

Leur succès pourra sans doute inciter d'autres gens à emboîter le pas.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

27-1817
0084-1345